

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

Du Mercredi 17 février 2021
A 20 heures – salle polyvalente

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants
11/02/2021	11/02/2021	15	13 12 à partir de 22 h 43	14 13 à partir de 22 h 43
L'an deux mil vingt et un, le dix sept février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de M. Jean-Louis CLÉMENT, Maire.		<p><u>Étaient présents</u> : M. Jean-Louis CLÉMENT, M. Yann GASNIER, Mme Claude CHERON, Mme Amélie POISSON, M. Jean BRIERE, Mme Danielle BERTHEAS, Mme Geneviève BRIFFAULT, M. Emmanuel THIMONT, M. Jean-Paul FABRE, M. Frédéric SILLE, Mme Céline HIRON, Mme Aurélie PIOT.</p> <p><u>A donné pouvoir</u> : M. Gilles CANET a donné pouvoir à Mme BRIFFAULT</p> <p><u>Absentes-excuses</u> : Audrey MONTAJAULT</p> <p>Mme Mélanie TROULLET est sortie de séance à 22h43</p> <p>Secrétaire de Séance : M. Yann GASNIER</p>		

Le procès-verbal du 20 janvier 2021 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

L'ordre du jour est le suivant :

- I. FINANCES – comptes administratifs 2020
 - o Budget principal de la commune
 - o Budget Lotissement l'Epeautre
 - o Budget Lotissement Le Champ de la Planche
- II. FINANCES – Comptes de Gestion 2020 :
 - o Budget principal de la commune
 - o Budget Lotissement l'Epeautre
 - o Budget Lotissement Le Champ de la Planche
- III. FINANCES et CIMETIERE – reprise de concession GESLIN Gabriel
- IV. FINANCES – projet DETR 2021
- V. Informations et questions diverses.

◆◆◆◆◆◆◆◆

2021-008	FINANCES – budget principal de la commune Vote du compte administratif 2020
-----------------	--

Vu la présentation du Compte Administratif 2020 par Monsieur le Maire,
Vu que Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yann GASNIER, 1er adjoint, et se retire de la séance,
Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil municipal doivent délibérer et procéder au vote,
Considérant que le Compte Administratif et le Compte de Gestion de la Trésorerie doivent être en corrélation,
Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le compte administratif 2020 du budget principal de la commune comme détaillé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT Dépenses	FONCTIONNEMENT Recettes
-------------------------	-------------------------

Chapitre 11 – Charges à caractère général	100 600,90 €	Chapitre 013 – atténuation de charges	182,60 €
Chapitre 12 – charges du personnel et assimilés	140 225,18 €	Chapitre 70 – produits des services, du domaine et ventes diverses	28 181,17 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	76 285,90 €	Chapitre 73 – impôts et taxes	195 562,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	5 474,67 €	Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	195 162,24 €
Chapitre 67 – charges exceptionnels	915,00 €	Chapitre 75 – autres produits de gestion courante	70 761,13 €
		Chapitre 77 – produits exceptionnels	1 971,38 €
TOTAL DEPENSES	323 501,65 €	TOTAL RECETTES	491 820,52 €
		Excédent de	168 318,87 €
INVESTISSEMENT Dépenses		INVESTISSEMENT Recettes	
Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées	44 663,80 €	Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	212 460,07 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	6 462,19 €	Chapitre 13 – subventions d'investissement	100 283,00 €
Chapitre 21 – Immobilisation corporelles	2 854,73 €	Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	116 000,00 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	419 371,37 €	Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	22 610,00 €
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	3 225,00 €		
TOTAL DEPENSES	476 577,09 €	TOTAL RECETTES	451 353,07 €
		Déficit de	-25 224,02 €

◆◆◆◆◆◆◆◆

2021-009	FINANCES – budget Lotissement Epeautre Vote du compte administratif 2020
-----------------	---

Vu la présentation du Compte Administratif 2020 par Monsieur le Maire,
Vu que Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yann GASNIER, 1er adjoint, et se retire de la séance,
Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil municipal doivent délibérer et procéder au vote,
Considérant que le Compte Administratif et le Compte de Gestion de la Trésorerie doivent être en corrélation,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le compte administratif 2020 du budget lotissement Epeautre comme détaillé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT Dépenses		FONCTIONNEMENT Recettes	
042 – Opérations d'Ordre de transfert entre sections	139 370,00 €	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	116 760,00 €
		70- Produits des services, du domaine et ventes diverses	22 610,00 €
TOTAL DEPENSES	139 370,00 €	TOTAL RECETTES	139 370,00 €
		Différence	0.00 €
INVESTISSEMENT Dépenses		INVESTISSEMENT Recettes	
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	116 760,00 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	139 370,00 €
16 – Emprunt et dettes assimilées	22 610,00 €		
TOTAL DEPENSES	139 370,00 €	TOTAL RECETTES	139 370,00 €
		Différence	0.00 €

◆◆◆◆◆◆◆◆

2021-010	FINANCES – budget Lotissement Le Champ de la Planche
-----------------	---

	Vote du compte administratif 2020
--	--

Vu la présentation du Compte Administratif 2020 par Monsieur le Maire,
Vu que Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yann GASNIER, 1er adjoint, et se retire de la séance,
Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil municipal doivent délibérer et procéder au vote,
Considérant que le Compte Administratif et le Compte de Gestion de la Trésorerie doivent être en corrélation,
Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le compte administratif 2020 du budget lotissement Le Champ de la Planche comme détaillé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT Dépenses		FONCTIONNEMENT Recettes	
011 – Charges à caractère général	1 525,00 €	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 225,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 700,00 €		
TOTAL DEPENSES	3 225,00 €	TOTAL RECETTES	3 225,00 €
		Différence	0.00 €
INVESTISSEMENT Dépenses		INVESTISSEMENT Recettes	
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 225,00 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 700,00 €
		16 – Emprunts et dettes assimilées	3 225,00 €
TOTAL DEPENSES	3 225,00 €	TOTAL RECETTES	4 925,00 €
		Excédent de	1 700,00 €



2021-011	FINANCES – budget principal de la commune Approbation du compte de gestion 2020
-----------------	--

Vu la présentation du compte administratif 2020 par Monsieur le Maire,
Vu la délibération n°2020-008 du compte administratif 2020 du budget principal de la commune,
Vu qu'après s'être assuré que le receveur de la Trésorerie de Fresnay sur Sarthe a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les dépenses et recettes ont bien été réalisées :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- Déclare que le compte de gestion dressé comme ci-dessous, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

TRESORERIE DE FRESNAY SUR SARTHE Compte de gestion – Budget principal de la commune – Exercice 2020 Résultats budgétaires de l'exercice		
	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales	893 553,45 €	563 342,16 €
Titres de recettes émis	451 353,07 €	492 714,99 €
Réduction de titres		894,47 €
Recettes nettes	451 353,07 €	491 820,52 €
DEPENSES		
Prévisions budgétaires totales	893 553,45 €	563 342,16 €
Mandats émis	476 577,90 €	323 501,65 €
Réduction de mandats		
Dépenses nettes	476 577,90 €	323 501,65 €
RESULTATS DE L'EXERCICE		

Excédent	0,00 €	168 318,87 €
Déficit	- 25 224,02 €	0,00 €

Afin de couvrir le besoin de financement réel en section d'investissement, il est nécessaire de procéder à l'affectation obligatoire, comme suit :

Report excédent fonctionnement – 2019	+ 99 397,25 €
Excédent de fonctionnement – 2020	+ 168 318,87 €
Soit un total d'excédent en FONCTIONNEMENT de	+ 267 716,12 €
Report déficit investissement – 2019	- 197 353,45 €
Déficit de l'investissement 2020	- 25 224,02 €
Soit un total de déficit en INVESTISSEMENT de	- 222 577,47 €

**Procédure d'affectation de résultat
Affectation obligatoire pour couvrir le besoin de financement**

SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses – compte 001 – solde d'exécution de la section d'investissement reporté	222 577,47 €
Recettes – compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	222 577,47 €
SECTION FONCTIONNEMENT	
Recettes – compte 002 – résultat de fonctionnement reporté	45 138,65 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le compte de gestion du budget principal de la commune de l'exercice 2020.

Article 2 : d'affecter le résultat pour couvrir le besoin de financement de l'investissement comme suit :

- Section Investissement – Dépenses – Compte 001
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté222 577,47 €
- Section Investissement – Recettes – Compte 1068
Excédents de fonctionnement capitalisés.....222 577,47 €
- Section Fonctionnement – Recettes – Compte 002
Résultat de fonctionnement reporté.....45 138,65 €



2021-012	FINANCES – budget Lotissement Epeautre Approbation du compte de gestion 2020
-----------------	---

Vu la présentation du compte administratif 2020 par Monsieur le Maire,
Vu la délibération n°2020-009 du compte administratif 2020 du budget Lotissement de l'Epeautre,
Vu qu'après s'être assuré que le receveur de la Trésorerie de Fresnay sur Sarthe a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les dépenses et recettes ont bien été réalisées :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- Déclare que le compte de gestion dressé comme ci-dessous, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

TRESORERIE DE FRESNAY SUR SARTHE

Compte de gestion – Budget Lotissement Epeautre – Exercice 2020		
Résultats budgétaires de l'exercice		
	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales	139 370,00 €	139 370,00 €
Titres de recettes émis	139 370,00 €	139 370,00 €
Réduction de titres		
Recettes nettes	139 370,00 €	139 370,00 €
DEPENSES		
Prévisions budgétaires totales	139 370,00 €	139 370,00 €
Mandats émis	161 980,00 €	139 370,00 €
Réduction de mandats	22 610,00 €	
Dépenses nettes	139 370,00 €	139 370,00 €
RESULTATS DE L'EXERCICE		
Excédent	0.00 €	0.00 €
Déficit	0.00 €	0.00 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le compte de gestion du budget lotissement Epeautre de l'exercice 2020.



2021-013	FINANCES – budget Lotissement Le Champ de la Planche Approbation du compte de gestion 2020
-----------------	---

Vu la présentation du compte administratif 2020 par Monsieur le Maire,
Vu la délibération n°2020-010 du compte administratif 2020 du budget Lotissement Le Champ de la Planche,
Vu qu'après s'être assuré que le receveur de la Trésorerie de Fresnay sur Sarthe a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les dépenses et recettes ont bien été réalisées :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- Déclare que le compte de gestion dressé comme ci-dessous, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

TRESORERIE DE FRESNAY SUR SARTHE		
Compte de gestion – Budget Lotissement Le Champ de la Planche – Exercice 2020		
Résultats budgétaires de l'exercice		
	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales	26 700.00 €	26 700.00 €
Titres de recettes émis	4 925.00 €	3 225.00 €
Réduction de titres		
Recettes nettes	4 925.00 €	3 225.00 €
DEPENSES		
Prévisions budgétaires totales	26 700.00 €	26 700.00 €
Mandats émis	3 225.00 €	4 750.00 €
Réduction de mandats		1 525.00 €
Dépenses nettes	3 225.00 €	3 225.00 €
RESULTATS DE L'EXERCICE		
Excédent	1 700.00 €	0.00 €
Déficit	0.00 €	0.00 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le compte de gestion du budget lotissement Epeautre de l'exercice 2020.



2021-014	FINANCES et CIMETIERE Reprise de concession GESLIN
-----------------	---

Monsieur le Maire et le premier adjoint ont rencontré le 17 décembre 2020 M. et Mme GESLIN Gabriel domiciliés à St Ouen de Mimbré.
Leur souhait est que la commune reprenne la concession A 17 qui sera à son terme en 2042 (type de concession cinquantenaire).
En effet, Monsieur et Madame GESLIN ont pris une concession cave-urne dans le cimetière de St Ouen de Mimbré (T18).
Etant donné l'échéance de la concession A17, le conseil municipal est invité à fixer un montant de reprise de concession.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

DÉCIDE

Article 1 : de fixer un montant de reprise de concession de 50.00 €.



DETR / DSIL 2021 Bâtiment Mairie et les deux classes élémentaires
--

Un dossier peut être éligible à la DETR 2021 pour les travaux sur le bâtiment de la mairie et les deux classes élémentaires, à savoir :

- Peinture des classes élémentaires
- Réfection de la toiture
- Remplacement de la chaudière à la mairie
- Isolation des classes - garderie



Information visite ATD – Conseil Département de la Sarthe
--

Le 16 février, une réunion a eu lieu avec les agents de l'ATD du Département de la Sarthe concernant RD 108 et la RD 299.

Concernant la RD 108, le département est prêt à restituer à la commune la route moyennant une compensation de 6 400.00 € au profit de la commune. La commune accepte cette garantie de restitution.

Concernant la RD 299, le département concède une partie à la commune pour pouvoir relier le chemin qui longe la route de la croix de la Saussaie au rond-point de la RD 108.



Questions et informations diverses

- **Prochaines dates à retenir :**

CCAS : Réunion le mardi 23 février 2021 à 18 heures.

Conseil municipal : Réunion le mercredi 24 février 2021 à 20 heures – salle polyvalente

Visite de la salle des fêtes de Fyé : le dimanche 21 février 2021 à 10 heures à Fyé

Visite de la salle des fêtes de Mont-Saint-Jean : le vendredi 26 février 2021

Livret de remerciement – Four à chanvre :

Les élus sont invités à consulter le projet du livret de remerciements concernant la souscription du four à chanvre.

Ce livre sera offert auprès des donateurs qui ont participé à la restauration du four à chanvre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.